



**Groupement
genevois pour
la qualité dans
les organismes
de vacances**

**charte
de qualité**

RAPPORT D'ACTIVITES

Année 2022

Table des matières

Table des matières	1
Le mot de la présidence	2
1. Vie du groupement et de ses organes	3
a. Assemblée Générale	4
b. Conférence des membres	4
c. Comité	4
d. Groupes de Travail	5
e. Commission expert-es formation	6
2. Activités de contrôle et visites.....	6
a. Synthèse de l'Organe de Contrôle des Règles de base	7
b. Aperçu de l'accompagnement, contrôles et visites 2022.....	8
c. Synthèse des salariées à la coordination	9
3. Formation.....	10
a. Formation des moniteur-ices : animation - encadrement.....	10
b. Formation des moniteur-ices : prévention – sécurité	11
c. Formation des associations - cadres des organismes.....	12
4. Nouveaux Projets	13
5. Comptes et bilans.....	14
6. L'année 2022 en bref	15
7. Perspectives pour 2023	15
8. Partenariats et remerciements.....	16
9. Annexes.....	18
Annexe I : Organes et Membres du Groupement	18
Annexe II : Comptes et bilan	19
Annexe III : Rapport de l'organe de révision des comptes – fiduciaire Sfer	21
Annexe IV : Évolution des projets Charte 2022-2023	22

Le mot de la présidence

Durant l'année 2021, le groupement a débuté une transition institutionnelle en redéfinissant nos moyens et mode d'action dans le but de tendre vers toujours plus de qualité et de sécurité dans les activités organisées pour les mineur·x·e·s confié·x·e·s.

Cette transition s'est poursuivie en 2022 avec la création et mise à jour de plusieurs documents. Je souhaite remercier ici les membres du groupement qui se sont impliqués dans cette transition institutionnelle ce qui permet de garder des documents cadres et des fonctionnements qui répondent aux besoins des organismes de séjours de vacances.

En parallèle, les activités du groupement ont suivi leur cours et c'est l'occasion pour moi de remercier chaleureusement Mélanie Pesse et Natalia Luque pour leur travail et leur engagement pour notre association, ainsi que toutes les personnes faisant partie de l'Organe de Contrôle et de la Commission d'expert·x·e·s formation.

J'adresse également mes remerciements à Madame Stefania Desiderio, Directrice du pôle des prestations déléguées (OEJ DIP), ainsi qu'à son équipe pour la qualité de nos échanges ainsi que pour leur soutien et leurs considérations des problématiques et enjeux de notre secteur d'activités.

Enfin, je remercie nos partenaires du réseau, le Groupe de Liaison des organismes de jeunesse de Genève (GLAJ-GE) et les CEMEA-Genève pour notre qualité de collaboration.

Je me réjouis des futures réflexions et collaborations qui nous permettront de poursuivre notre travail pour garantir la qualité d'accueil des mineur·x·e·s confié·x·e·s aux organismes de vacances du canton de Genève !

Sophie Philipona
Présidente

1. Vie du groupement et de ses organes

L'année 2022 a vu le Groupement poursuivre la démarche de transition initiée l'an passé.

Sur la base de la réévaluation et la valorisation de ses rôles, missions et prestations, le Groupement a pu déployer des projets visant à améliorer : le travail de suivi et d'accompagnement de ses organismes membres ; la promotion du Groupement et de ses formations ; la recherche et développement du secteur ainsi que la collaboration réseau.

C'est grâce à un processus de concertation et avec l'accompagnement de structures spécialisées, que le Groupement a redéfini sa Gouvernance* et les responsabilités de chaque organe, adapté ses *statuts** et les *règlements** de la Conférence des Membres et du Comité – organes essentiels au Groupement.

L'Organe de Contrôle a également vu ses rôles et cahier des charges reprecisés. Anciennement bénévole, cet organe vital au Groupement est désormais mandaté. Nous remercions ses membres, experts indépendants, pour leur engagement depuis de nombreuses années.

La communication avec les partenaires s'est également déployée en 2022. Des rencontres régulières ont eu lieu avec le service de l'enfance et de la jeunesse (OEJ) et ont permis une meilleure compréhension des enjeux de chaque institution. Un travail de clarification des rôles et missions respectives a également eu lieu avec le GLAJ-GE au fil de rencontres régulières entre les coordinations. Ces espaces ont notamment permis un travail de concert sur le dossier lié aux exigences du Service de la Consommation et des Affaires Vétérinaires (SCAV), qui a abouti à la publication de documents d'accompagnement pour les organismes face aux exigences genevoises pour l'hygiène et la sécurité alimentaire.

Afin de clarifier également son rôle et ses attentes envers ses membres, le Groupement a mis en place en 2022 des séances d'information dont l'objectif est de faciliter la compréhension des Règles de Bases et des engagements pour les membres. Ces séances se veulent également des espaces d'information pour de potentiels nouveaux membres.

La révision des Règles de Base, l'application des critères qualité ainsi que des procédures internes est prévue pour 2023.



Temps forts du Groupement en 2022

*Documents disponibles sur demande à info@chartedequalite.ch ou sur l'espace membre de <https://chartedequalite.ch>

a. Assemblée Générale

- └ Le 29 mars 2022 : Assemblée Générale
- └ Le 4 octobre 2022 : Assemblée Générale extraordinaire : élection de la nouvelle présidence, validation des nouveaux *statuts** et des *règlements** associés (Comité et Conférence des membres).

L'Assemblée Générale ordinaire a eu lieu le 29 mars. Celle-ci a été l'occasion de faire un point de situation et d'informer les membres et partenaires des modifications dans le cadre de la transition, notamment d'ordre financier.

Les membres se sont également réunis lors d'une Assemblée Générale extraordinaire le 4 octobre afin de valider les nouveaux *statuts** et *règlements* internes* pour la Conférence des Membres et le Comité. Ceux-ci sont le fruit du travail d'émergence, de consultation et d'échange tout au long de l'année. Nous remercions par ailleurs Lyoxa pour leurs retours dans ce processus et sur nos documents. Cette mise à jour a notamment permis de clarifier la Gouvernance du Groupement dans une volonté de faciliter les processus, pour correspondre au contexte actuel et/ou à la pratique.

Cette Assemblée Générale extraordinaire a également été l'occasion de remercier notre Présidence sortante Sarah Sandoz pour ses apports au Groupement dans cette période de transition, ainsi que l'élection de sa successeur Sophie Philipona.

b. Conférence des membres

- └ Le 2 février 2022 (en ligne) : Matrice des responsabilités*
- └ Le 31 mai 2022 : *Statuts* et GT thématiques (recrutement et mutualisation)
- └ Le 29 novembre 2022 : Règles de Base

Durant l'année, les Organismes Membres se sont réunis afin d'échanger sur les différents éléments de la transition du Groupement.

La séance du 2 février a permis de valider une matrice des responsabilités* des différents organes.

La séance du 31 mai a contribué à donner la direction souhaitée pour la mise à jour des *statuts** en vue de leur validation lors d'une Assemblée Générale extraordinaire à l'automne. Cette séance a également permis aux Groupes de Travail *recrutement* et *mutualisation* d'échanger avec le reste des membres sur ces thématiques.

La séance du 29 novembre a permis aux membres d'échanger sur l'évolution des *Règles de Base*. Ces échanges se poursuivent en 2023 en vue de la validation de leur nouvelle version. Ces séances de Conférence des Membres sont aussi l'occasion de faire des retours sur les dossiers et projets travaillés en cours d'année par le Comité et la Coordination.

c. Comité

Le comité du Groupement est constitué de sept personnes de sept organismes différents. Les deux coordinatrices prennent part aux séances. Ce comité se veut représentatif de la diversité des membres du Groupement. Sa composition a évolué en cours d'année selon les disponibilités de ses membres avec notamment le changement de Présidence à l'Assemblée Générale extraordinaire du 4 octobre 2022 mentionné précédemment.

Le comité s'est réuni mensuellement en 2022 (hormis en décembre) pour avancer sur la

*Documents disponibles sur demande à info@chartedequalite.ch ou sur l'espace membre de <https://chartedequalite.ch>

transition et traiter les dossiers prioritaires tels que :

- Transition : gouvernance et matrice des responsabilités, *statuts, règlements* du comité et de la Conférence des Membres, Règles de Base ;
- Stratégies et orientations pour les comptes et finances du Groupement au vu de la subvention augmentée et de la révision des comptes par une fiduciaire ;
- Choix et suivi des projets et mandataires externes ;
- Travail sur les questions hygiène et sécurité alimentaire (SCAV) ;
- Suivi des Groupes de Travail ;
- Ressources humaines : suivi du travail des salariées à la coordination ;
- Relations avec les partenaires (en particulier sur les échanges avec l'OEJ, le GLAJ-GE et les cemea).

Les séances de comité ont été l'occasion d'échanges et de réflexions thématiques pour faire avancer ces divers dossiers, dont des retours sont faits régulièrement en Conférence des Membres pour valider les décisions qui impactent l'ensemble de ces membres.

d. Groupes de Travail

Plusieurs groupes de travail sont actifs au sein du Groupement. Ils constituent des espaces de réflexion liés à une thématique en particulier. Le Groupe de Travail *formation* existe depuis 2019 et se veut pérenne. La durée d'existence des autres Groupes de Travail est variable : les groupes de travail *recrutement* et *mutualisation* sont par exemple nés à la suite de la Conférence des Membres d'octobre 2021. Ces Groupes de Travail fonctionnent de manière autonome.

Le Groupe de Travail *formation* a pour mission de valider le programme de formation annuel pour les moniteurices, d'identifier des thématiques à aborder pour les formations des cadres, tout cela en faisant remonter les besoins du terrain. En effet, suite à l'intégration d'un grand nombre de nouveaux membres entre 2015 et 2018, le fonctionnement de la Conférence des Membres (CM) a évolué en un lieu d'échange et d'émergence. Ainsi l'analyse des données et bilans des ateliers annuels ne pouvant plus être faite en Conférence des membres, c'est la coordination qui a effectué à l'époque le travail de réflexion sur les adaptations et/ou nouvelles propositions. Ce Groupe de Travail vise donc depuis 2019, à redonner aux membres qui le souhaitent, la possibilité de s'impliquer dans la conception des offres de formation. Ce Groupe de Travail a ainsi réuni en 2022, entre quatre et sept personnes représentant entre trois et cinq organismes membres et une ou deux coordinatrice·s du Groupement. Ce dernier s'est réuni lors de trois séances, le 8 février, le 26 avril et le 29 septembre, afin de réfléchir au programme de formations 2023 pour les moniteur·ices, ainsi qu'à l'offre pour les cadres des organismes. L'ambition de ce groupe est de faire le lien avec le terrain pour cerner les besoins en formation et ainsi proposer un programme adapté. Le groupe a prévu de se réunir environ trois fois par année avec notamment une séance le 19 janvier 2023. Pour 2023, le GT *formation* souhaite notamment élargir l'offre de formation et d'échanges destinée aux cadres de organismes (membres de comités, permanent·es, responsables) et cela autour de thématiques plus actuelles.

Le Groupe de Travail *recrutement* est actuellement constitué de quatre à sept personnes représentant quatre organismes membres. Il tente d'identifier les difficultés liées au recrutement des moniteur·ices et responsables, de voir quels sont les outils disponibles pour recruter et quels sont les différents besoins des organismes dans ce cadre. Ce groupe de travail s'est réuni deux fois en novembre 2021 et a dû reporter sa séance de décembre à janvier 2022 en raison des mesures covid, avant de se revoir en mai 2022. Cette

thématique a pu être portée par le Groupe de Travail lors de la Conférence des Membres du printemps. Il a réfléchi au taux d'encadrement des séjours avec un grand nombre d'enfants et a élaboré une proposition qui sera soumise à la Conférence des Membres en 2023. Ce GT a ensuite échangé plutôt en ligne sur la possibilité de créer une base de données pour le monitorat. Les recherches et consultations à ce sujet sont en cours.

Pour le Groupe de Travail *mutualisation*, six personnes représentant six organismes membres ont manifesté un intérêt pour la thématique lors de la Conférence des Membres d'octobre 2021. Ce groupe s'est réuni en janvier et en février 2022 puis a également porté la thématique lors de la Conférence des Membres du printemps. Suite à cela, le GT a élaboré un sondage pour les membres pour évaluer les besoins.

e. Commission expert-es formation

La commission d'expert-es formation a été créée en 2019 afin d'apporter au sein du Groupement, une expertise sur les formations à l'animation de manière générale (parcours chartocompatible et au-delà). A sa création en 2019, deux missions lui sont dévolues :

- La première est de réaliser une mise à jour des équivalences de formation liées à la chartocompatibilité (réécriture de l'article 11 des Rdb) et de développer une méthodologie pour évaluer la chartocompatibilité des parcours de formation alternatifs.
- La seconde est d'établir une procédure de reconnaissance des formations données à l'interne des organismes puis, chaque année, de statuer, grâce à son expertise, sur les demandes de reconnaissances de formations internes des organismes. La commission est également compétente pour adapter cette procédure si besoin. Cette procédure de reconnaissance a été approuvée par la Conférence des Membres (CM) en février 2018 puis mise à jour en mai 2022.

En 2022, cette commission bénévole est composée d'expert-es justifiant d'une formation et expérience dans le domaine correspondant à la demande et dans la conception de formations. Ces expert-es sont Joëlle von Ballmoos, Eva Waltermann et Dominique Dousse.

En 2022, la commission a mené à bien sa première mission et terminé le travail d'analyse des équivalences au parcours chartocompatible (article 11 des Règles de Base) et proposé un outil pour les parcours alternatifs.

Au niveau de la procédure de reconnaissance des formations internes, la commission s'est réunie à deux reprises le 1^{er} juin puis le 26 juillet pour mettre à jour la procédure de reconnaissance. La commission s'est réunie par la suite lors de quatre séances les 4 et 17 novembre, puis les 2 et 5 décembre afin de : statuer sur les évaluations et déclarations de déroulement de l'atelier interne validé en 2021 pour le Centre Protestant de Vacances (CPV) ; évaluer et valider les deux demandes de reconnaissance d'ateliers internes déposées par le CPV en 2022 et délivrer une attestation de reconnaissance de ces deux ateliers, valable un an (de novembre à novembre +1).

L'investissement des membres de cette commission a ainsi été très important en 2022 lors de ces six séances, nous les remercions grandement pour leur implication et leur regard.

2. Activités de contrôle et visites

L'activité de contrôle est assurée par les deux coordinatrices-auditrices. Ensuite, l'Organe de Contrôle des règles de base, composé de deux experts indépendants (Dominique Dousse et Yves Delessert) et des deux coordinatrices-auditrices, se réunit pour statuer sur

la base des rapports d'audit ou de remédiation. Les deux experts indépendants étaient bénévoles jusqu'en 2021 et sont à présent mandatés. De plus, un appel à candidature a été lancé en novembre 2022 afin d'étoffer la composition de l'Organe de Contrôle. Lors des trois sessions annuelles, les rapports rédigés par les auditrices sont passés en revue. Des recommandations, avec un délai de mise en conformité, peuvent être émises dans la synthèse de l'Organe de Contrôle. Celles-ci sont vérifiées par les auditrices lors de remédiations. Les certifications qui découlent des audits sont attribuées pour une durée de trois ans.

De plus, l'Organe de Contrôle a contribué, grâce à son expertise, au travail d'évolution des Règles de Base. Il a également consacré des séances de travail à l'accompagnement des organismes.

Dix visites de camps ont pu avoir lieu en 2022, neuf durant l'été puis une en octobre: la Cordée, la colonie de la Fouly, la colonie de Plainpalais, la colonie Sainte Croix, Genève Loisirs, Kids Genève, Tchouk Loisirs, Musijeunes, la colonie Arc-en-ciel et Contact Jeunes ont reçu la visite d'une ou des coordinatrices. Ces visites – qui font partie de la démarche qualité mais ne sont pas des contrôles – ont été l'occasion de maintenir un lien fort avec le terrain pour la permanence. Elles ont aussi permis des moments d'échanges riches et indispensables à la démarche améliorative globale, raison d'être du Groupement. La coordination remercie les organismes et les équipes sur le terrain pour leur soutien et leur accueil lors de ces visites de camps.

a. Synthèse de l'Organe de Contrôle des Règles de base

En 2022, l'Organe de Contrôle s'est réuni trois fois, en mai, octobre puis novembre pour statuer sur quatre rapports d'audits certificatifs et cinq rapports de remédiations (vérification de la mise en conformité selon les remédiations demandées par l'Organe de Contrôle). Cette légère baisse par rapport à 2021 s'explique par les reports en 2020 des audits 2019 liés au Covid. Ces reports avaient entraîné, en 2020, une augmentation anormale du nombre d'audits. L'année 2021 avait été particulièrement chargée dans l'objectif de rattraper ce retard. En 2022, nous avons repris le rythme de croisière en anticipant une planification des audits sur les trois années à venir (durée d'une certification), jusqu'en 2025 afin d'aplatir en douceur le pic de 2020 et éviter qu'il ne resurgisse en 2024.

Ainsi ce calendrier prévoit par année : 7 ou 8 audits certificatifs, 7 ou 8 visites de camps et environ 4-7 remédiations (pour 23 membres au total actuellement). Ce calendrier est évolutif en fonction de l'entrée ou sortie des membres ou tout autre événement impactant les audits.

L'ensemble des contrôles s'est déroulé dans un esprit de collaboration. Les audits continuent d'évoluer avec des formats parfois en ligne, parfois en présentiel permettant de s'adapter aux disponibilités des membres. De manière générale, l'envoi ou le partage des documents nécessaires au contrôle se fait de plus en plus en format numérique avec par exemple une projection via beamer. Ce fonctionnement permet, au-delà des considérations écologiques, une meilleure flexibilité.

Ont été certifiés en 2022 : la Colonie Caecilia, le CPV, Genève Loisirs et MJSR.

A noter que les autoévaluations ne sont pas un automatisme pour bon nombre d'organismes en 2022. Il conviendrait de reprendre cette question lors d'une Conférence des Membres et de discuter des suites à donner aux situations irrégulières. Toutefois, vue l'ampleur des chantiers liés la mise à jour des Règles de Base, cette thématique est reportée pour le moment.

b. Aperçu de l'accompagnement, contrôles et visites 2022

Organisme	Audit certificatif	Vérification des recommandations Remédiation	Visite de camp	Entretien Accompagnement	Participation aux séances d'information
Totaux 23	4	5	10	6	8
Kids Genève					
Genève Loisirs					
Colonie St Gervais					
Tchouk Loisirs					
Musijeunes					
Colonie St François					
La Rencontre					
Colonie Arc-en-ciel					
Vacances Nouvelles					
Colonie de la Fouly					
Camps de la Gavotte					
Colonie Ste Croix					
Colonie Joie de Vivre					
Contact Jeunes					
La Cordée					
La Ruche					
MJSR					
Colonie Caecilia					
Caritas Jeunesse					
Belle Toile					
CPV					
Plainpalais					
WWF					

c. Synthèse des salariées à la coordination

Natalia Luque et Mélanie Pesse (Fayard) ont continué d'assurer la coordination en 2022. Leur pourcentage de travail de base à 45% a été augmenté sur la deuxième partie de l'année 2022, dès août, à 55% afin d'être en mesure d'assurer le fonctionnement courant en parallèle des nouveaux projets suite à la réévaluation des prestations et de la subvention accordée fin 2021.

Une part importante du travail des salariées reste l'audit et le suivi des membres. En 2022, le pic du nombre d'audit de 2021 ayant été passé, quatre organismes ont été audités par les auditrices, cinq ont été rencontrés pour des remédiations et six pour des entretiens d'accompagnement.

Afin d'améliorer sa communication et la compréhension des procédures et attentes liées au statut de membre, des séances d'information ont été mises en place en 2022. Ces séances ont pour objectif d'améliorer la communication et la compréhension des critères qualité de la Charte, pour les membres comme pour les personnes ou organisations intéressées à nous rejoindre. Nous avons en effet constaté un certain turn-over des personnes au sein des organismes membres, qui ne facilite pas le suivi des exigences Charte. En ce sens, mais aussi pour faire connaître le Groupement à l'externe, deux séances d'information ont été proposées en 2022, dans les locaux de la Charte. Ces séances ont réuni 13 personnes, investies dans huit organismes membres et qui sont de nouveaux et nouvelles référent.es Charte pour l'organisme. Nous aimerions à l'avenir travailler à ce que ces séances accueillent également des organisations intéressées à intégrer le Groupement.

En 2022, une réflexion puis une modification des *statuts* du Groupement a été menée par les membres et le comité. En fin d'année, une mise à jour des Règles de base a également été initiée. Dans ces projets de mises à jour, le travail de la coordination est de formuler des propositions émanant du terrain et de la compilation des observations effectuées lors des audits, visites et séances. Ces propositions sont ensuite transmises aux membres et au comité qui peuvent eux-mêmes en formuler également. La mission de la coordination est ainsi de prendre en compte les retours et réflexions des membres afin d'accompagner le travail de transition interne.

Le lancement et l'accompagnement des nouveaux projets est assuré par la coordination. En 2022, trois nouveaux projets ont été lancés. Il s'agit du mandat de compilation des législations des lieux de villégiature (réalisé par Yves Delessert en sa qualité de juriste), celui d'un outil de suivi des Organismes Membres lié au futur site internet avec un nouvel Espace Membres, et de la future brochure Charte. Pour le détail, vous pouvez consulter le chapitre [4. Nouveaux projets](#).

Le travail de collaboration avec les autres actrices et partenaires du secteur dont l'OEJ, le GLAJ-GE, les cemea, ou encore le GLAJ-VD est également effectué par la coordination. La gestion des formations est un autre poste important dans le travail de la coordination. La mise en place et la gestion du programme des formations *Prévention et Sécurité*, s'étoffe d'année en année. La recherche et les liens avec les partenaires de formation, les inscriptions et le suivi administratif qui en découlent sont ainsi un poste prépondérant. En 2022, les formations à destination des cadres ont été étoffées (quatre formations proposées, voir chapitre [3.c Formations des associations – cadres des organismes](#)), ce qui implique un travail de coordination en amont.

La coordination continue d'émettre des attestations de chartocompatibilité sur demande. En 2022, 23 attestations ont été demandées. Ce chiffre est en augmentation depuis plusieurs années (9 en 2018, 10 en 2019 et 26 en 2020 et 2021). A noter que plus de la moitié

sont des attestations pour des parcours de base Charte avec parfois des ateliers suivis à distance. Ces attestations sont un plus pour les moniteurices car elles leurs permettent de faire valoir leur chartocompatibilité dans tous les organismes membres. De plus, elles facilitent grandement les vérifications lors des audits.

3. Formation

En 2022, les nombreux ateliers du parcours de formation Charte ont repris leur rythme habituel, après s'être adaptés aux contraintes sanitaires variables de l'année précédente. Le nombre de personnes formées est globalement en hausse.

a. Formation des moniteur-ices : animation - encadrement

Pour les formations animation-encadrement et à la différence l'année précédente, le nombre de participant-es n'était plus limité en fonction du volume de la salle de formation. Ainsi les ateliers ont eu lieu dans les locaux des Cemea et ont pu accueillir jusqu'à 15 participant-es par module, comme habituellement. Les ateliers en ligne font à présent partie intégrante de l'offre de formation et permettent aux personnes ne résidant pas à Genève de devenir plus facilement chartocompatibles.

	2022			2021			2020			
	Ateliers	WE	Total	Ateliers	WE	Total	Ateliers	Échanges pédago	WE	Total
Nb ateliers prévus	40	16	56	44	16	60	35	0	16	51
Nb ateliers réalisés	36	16	52	34	16	50	30	17	12	59
Heures de formation	1101	615	1716	1134	396	1530	825	93	384	1302
Nb de part	367	205	572	310	200	510	275	93	128	496

Il est réjouissant de constater que, par rapport à 2021, le nombre de personnes formées a augmenté significativement: 62 personnes formées en plus et deux ateliers supplémentaires. Cela implique un meilleur taux de remplissage des ateliers et nous pouvons penser que l'évolution de la communication, notamment des outils y contribue.

b. Formation des moniteur·ices : prévention – sécurité

Pour les formations prévention-sécurité :

- Dans le cadre des *Recommandations pour la prévention des abus sexuels*, cinq cours ESPAS avaient été programmés en 2022, deux en présentiel et trois en ligne. Ces cinq cours ont eu lieu mais nous avons ajouté deux cours supplémentaires en cours d'année afin de répondre à une demande importante de moniteurs·ices souhaitant y prendre part. Sept cours ont ainsi eu lieu en 2022 dont deux en présentiel et cinq en ligne. Ces cours ont réuni 89 moniteur·ices bien que 114 s'y étaient inscrit·es. Les absences aux cours (annoncées ou non) représentent un nombre croissant.
- Deux week-end *premiers secours en camps de vacances* avaient été prévus en 2022 avec les Samaritains. Un seul s'est tenu en mai avec huit personnes, celui de mars n'ayant pas réuni le nombre minimum d'inscrit·es.
- Les formations Base Pool et Module Lac en partenariat avec la Société Suisse de Sauvetage ; ont pu avoir lieu malgré des difficultés organisationnelles, surtout au niveau de la gestion des inscriptions. Nous espérons parvenir à augmenter le nombre de moniteur·ices formés en 2023 étant donné que les chiffres de 2022 sont inférieurs à ceux de 2021.

	2022			2021			2020		
	Nb d'ateliers	Heures de formation	Nb de monos	Nb d'ateliers	Heures de formation	Nb de monos	Nb d'ateliers	Heures de formation	Nb de monos
Prévention des abus sexuels ESPAS (3h)	7	267	89	5	225	75	5	207	69
1 ^{ers} secours en camp de vacances (14h week-end)	1	112	8	1	182	13	2	224	16
Activités aquatiques (total)	3	107	14	2	119	17	Annulé	/	/
Base Pool (7h)	1	35	5	1	70	10			
Module Lac (8h)	2	72	9	1	49	7			

Au total en 2022, 11 formations prévention-sécurité ont été mises en place par le Groupement : sept ateliers de 3h, un week-end de 2 journées de 7h et trois journées de 7h et 8h.

Pour l'ensemble des formations, nous tenons à remercier chaleureusement nos différents partenaires pour leur collaboration. Nous leur confirmons notre désir de continuer à travailler à leurs côtés dans les meilleures conditions.

c. Formation des associations - cadres des organismes

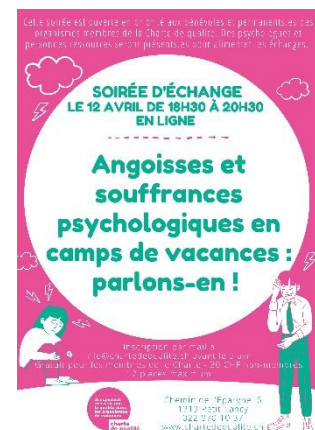
Le Groupement propose également des formations destinées à améliorer la qualité au sein des organismes de vacances. Cela passe notamment par la mise en place de formations thématiques, identifiées par le Groupe de Travail formation et qui varient chaque année. En 2022, trois formations avaient été proposées par le Groupe de Travail, deux ont eu lieu. Une formation *Hygiène et sécurité alimentaire* est venue s'ajouter en cours de route.

1. Une formation pour les personnes amenées à former les moniteur-ices à l'interne des organismes a été proposée en mars mais n'a pu se tenir faute d'inscrit-es. Cette *formation de formateur-ices d'adultes occasionnel-es* aurait dû être dispensée par les Cemea.



2. Une formation intitulée *Permanence de camps : comment faire face aux questions et situations en lien avec la prévention et la gestion des abus sexuels ?* a été proposée en ligne le 31 mars, en collaboration avec ESPAS. Cette soirée a réuni dix personnes, représentant cinq organismes membres.

3. Une soirée d'échanges intitulée *Angoisses et souffrances psychologiques en camps de vacances* a été proposée en ligne le 12 avril, en collaboration avec deux psychologues investies dans le milieu de camps de vacances (Alexia Hanna et Laurie Deviscourt) a réuni 12 personnes dont trois étudiant-es en psychologie 7 personnes représentant cinq organismes membres et la coordination.



4. Une formation *Hygiène et sécurité alimentaire* a été proposée en présentiel le week-end des 19 & 20 novembre. Mise en place en collaboration avec le GLAJ-GE pour répondre aux exigences du SCAV d'avoir une personne formée dans chaque organisme afin d'endosser le rôle de responsable de la sécurité alimentaire. Cette formation a été dispensée par Abiolab (organisme de formation reconnu par le SCAV). Elle a réuni 10 personnes, représentant 5 organismes membres de la Charte et 2 du GLAJ-GE. Nous remercions le GLAJ-GE pour cette collaboration et la mise à disposition des locaux. De plus, cette formation a été prise en charge par le DIP que nous remercions également.



4. Nouveaux Projets

La nouvelle enveloppe budgétaire, augmentée de 50'000 CHF dès 2022, a contribué au déploiement des projets du Groupement qui lui permettent de mener à bien les missions qui lui sont confiées, de couvrir les frais liés à la transition et d'initier de nouveaux projets. La démarche qualité, l'accompagnement et la communication interne comme externe sont au cœur de ces projets. L'évolution des projets 2022-2023 est schématisée à l'Annexe IV. Les nouveaux projets lancés en 2022 sont :

- Transition et évolution des *statuts*, *règlements* internes et Règles de base

La transition initiée en 2021 a été poursuivie en 2022. Un travail important a été réalisé sur la gouvernance, les *statuts** et les *règlements** internes (Comité et Conférence des Membres). Ces éléments ont ainsi pu être validés en 2022. Suite à cela, les échanges se sont dirigés vers l'évolution des Règles de base (critères qualité) afin de les mettre à jour en veillant à la qualité, la cohérence avec le contexte et la diversité de réalités des organismes. Le Groupement a pour mission d'assurer et préserver de manière crédible et effective la qualité dans les séjours et pour l'encadrement des enfants et des jeunes. Ainsi, le Groupement souhaite mettre à jour ses Règles de Base afin d'assurer leur pertinence, avoir une cohérence et un lien fort avec le terrain et les réalités variées de par la diversité des équipes d'encadrement, s'assurer que les formations demandées, proposées et reconnues permettent d'acquérir les compétences nécessaires à la qualité de l'encadrement des séjours. Ce travail se poursuivra en 2023.

- Site internet et outil de gestion/suivi des membres

Le Groupement a initié un projet global en vue de permettre un suivi optimisé de ses membres, de mieux communiquer sur les prestations du Groupement et de faciliter la visibilité et l'inscription aux formations. Ce projet vise à mettre en place un outil de suivi des Organismes Membres qui soit lié au futur site internet avec un Espace Membres qui facilite les échanges et l'accès à l'information.

Initié en deuxième partie de 2022, ce projet mené par bVisible sera poursuivi en 2023.

- Brochure du Groupement

Les rouages de la démarche qualité du Groupement et de son fonctionnement peuvent parfois être complexes à saisir. Le Groupement souhaite promouvoir et clarifier sa raison d'être, son rôle et ses exigences en fonction des différents interlocuteur-ices. L'outil choisi pour y parvenir est une brochure explicative en pdf, divisée en plusieurs chapitres qui peuvent être extraits en fonction de l'interlocuteur-ice. La brochure est ainsi à l'intention des organismes membres ou souhaitant le devenir, des responsables de camps et moniteur-ices, des partenaires. Ce projet, initié au dernier trimestre 2022, est mené, pour la partie conception, structuration et rédaction, par Yann Bernardinelli – rédacteur ; la partie graphisme et mise en page sera assurée ensuite par Céline Von Tobel – graphiste.

- Ressources pour les organismes : compilation des législations des lieux de villégiature

L'organisation de camps de vacances demande souvent de respecter des législations variées tant au niveau du domaine que du lieu concerné. Ainsi, nous avons constaté, et notamment lors des audits, que ce paysage législatif était complexe et varié. Le

*Documents disponibles sur demande à info@chartedequalite.ch ou sur l'espace membre de <https://chartedequalite.ch>

Groupement a donc mandaté un juriste indépendant, Monsieur Yves Delessert, qui connaît bien le domaine des camps de vacances, pour réaliser un travail de compilation des différentes législations des lieux de villégiature. L'objectif de cette publication, dont le travail a été initié en 2022 et à paraître en 2023 est d'aider les organismes lorsqu'ils veulent organiser un camp à Genève ou dans les autres cantons romands, mais aussi au Tessin ou en France. Cet outil apportera aux organisateur-ices des informations autour des démarches obligatoires, des lieux, des assurances, du transport ou encore des obligations en matière d'hygiène et de sécurité alimentaire.

- Déploiement de la formation des cadres

L'objectif est de répondre aux préoccupations et besoins des personnes engagées au cœur des organismes de camps, de manière salariée ou bénévole. Ainsi, les formations des cadres s'adressent aux membres de comités ou aux permanences et coordinations des associations membres du Groupement. Le GT formation a identifié en 2022 plusieurs nouvelles thématiques à aborder pour ce public et les formations et soirées d'échanges associées ont ainsi été proposées en faisant appel à divers partenaires que nous remercions (cf chapitre [3.c Formations des associations – cadres des organismes](#)).

5. Comptes et bilans

Les comptes et le bilan 2022 sont présentés à l'Annexe II.

Suite à la réévaluation de nos prestations en 2022, nous avons bénéficié d'une augmentation de 50'000 CHF de notre subvention qui est ainsi passée de 95'000 CHF à 145'000 CHF. Nous remercions grandement le DIP pour cette valorisation de nos prestations.

Ayant dépassé les 100'000 CHF de subvention, nous faisons maintenant appel à un fiduciaire pour la révision de nos comptes.

Nous avons développé des projets qui visent à répondre aux missions de la Charte dans une démarche qualité. Ces projets initiés en 2022, poursuivis en 2023, concernent le suivi et accompagnement des membres, la communication et promotion de la Charte de qualité et du Groupement. Ces projets sont décrits dans le chapitre y afférant.

En 2022, outre le travail pour assurer nos missions de base (que sont la formation des moniteur-ices, le contrôle et le suivi en vue de la certification, l'accompagnement et le soutien aux membres dans leur démarche qualité), la priorité a été donnée à une réflexion sur la structure et le fonctionnement de notre association afin d'adapter le modèle de gouvernance en place depuis 2015 à la réalité. Afin d'accompagner ce changement, le taux de travail de la permanence a été augmenté, passant de 0.90 ETP à 1.10 ETP.

Ainsi, les collaboratrices salariées à la coordination-audit ont travaillé à 45% (0.90 ETP) jusqu'à juillet puis à 55% (1.10 ETP) sur le restant de l'année afin d'accompagner la transition tout en menant à bien les projets en cours, en parallèle de la charge courante. Des frais administratifs, dont un investissement matériel, ont dû être engagés pour permettre le travail courant tel que prévu dans le budget.

Le Groupement a mis en place un mandat rémunéré pour l'Organe de Contrôle des *Règles de base* qui avait contribué bénévolement jusqu'à présent. Cet organe est très spécifique et essentiel à l'accomplissement des missions de la Charte.

L'adaptabilité du Groupement et de ses partenaires a permis de réaliser nombre des

objectifs liés à la démarche qualité.

Sur le plan de la formation, tout en respectant le budget établi sur la base des années précédentes, l'offre de formation a été étoffée. Certaines formations et rencontres sont restées dans un format en ligne suite aux mesures covid afin d'en faciliter l'accès. Nous avons ainsi pu augmenter notre offre de formation notamment sur les questions de prévention - sécurité. Concernant les formations pour les cadres : l'une des formations a été annulée faute d'inscriptions. La formation à la sécurité et hygiène alimentaire exigée par le SCAV a été prise en charge par le DIP. Nous avons ainsi pu rester dans notre budget formations.

Avec le nouvel octroi d'aide financière par le DIP, nous finissons l'année avec un bénéfice de 7'898.20 CHF (initialement prévu à 2'300 CHF) par rapport à un déficit de 18'594.70 CHF l'année précédente. Ce bénéfice sera utilisé pour les projets initiés cette année et qui se poursuivront en 2023.

6. L'année 2022 en bref

- Augmentation de la subvention accordée à 145 000 CHF annuels ;
- Poursuite du travail du comité associé à la coordination qui se sont réunis lors de 11 séances ;
- 4 audits certificatifs, 5 remédiations, 6 entretiens d'accompagnement et 10 visites de camps ont permis de contribuer à stabiliser le calendrier de la démarche qualité ;
- Dialogue et rapprochement avec les acteur·ices du secteur (OEJ, SCAV, GLAJ-GE, cemea, GLAJ-VD, CSAJ) ;
- Formations des moniteur·ices : 683 moniteur·ices formé.es, 2202 heures de formation dispensées
 - Formations animation-encadrement : 572 moniteur·ices formé-es, 1716 heures, 52 ateliers (de 3h).
 - Formations prévention-sécurité : 111 moniteur·ices formé-es, 486 heures, 1 week-end, 3 journées et 7 ateliers (de 3h).
- Mise à jour des *statuts* et de la gouvernance avec une adaptation des missions des divers organes et des *règlements* internes (comité et Conférence des Membres) ;
- Poursuite du travail de transition du Groupement pour évoluer avec sens dans un contexte changé et changeant ; réflexions sur la Charte de qualité et l'évolution des Règles de Base ;
- Mise en place de séances d'information facilitant la mise en application de la démarche qualité et des Règles de base ;
- Mise en place d'un mandat rémunéré pour l'Organe de contrôle, organe essentiel à l'accomplissement des missions de la Charte de qualité ;
- Nouvelle cyclicité pour l'Organe de Contrôle avec 3 rencontres annuelles (printemps, automne, hiver) et séances sur la démarche qualité le cas échéant ;
- Travail conjoint avec le Pôle de coordination des prestations déléguées et de la surveillance (PCPDS) du DIP basé sur un calendrier thématique commun.

7. Perspectives pour 2023

- Formations animation-encadrement : 60 ateliers programmés ;
- Formations prévention-sécurité : 2 week-ends et 6 ateliers (de 3h) programmés ;
- Formation des associations – cadres des organismes : 4 ateliers (de 3h) en soirée

- programmés ;
- 8 audits certificatifs, 3 remédiations et 8 visites de camp pour 2023 ;
- Accompagnement des membres dans la mise en conformité et/ou dans les révisions des procédures ;
- Poursuite du travail de transition initié avec la mise à jour des Règles de Base et des procédures d'audit ;
- Renforcement de la collaboration avec le GLAJ-GE ;
- Travail conjoint/échanges avec le Pôle de coordination des prestations déléguées et de la surveillance (PCPDS) du DIP sur le concept de surveillance/démarche qualité ;

8. Partenariats et remerciements

Le Groupement tient à remercier chaleureusement Madame Desiderio et son équipe de la Direction du pôle de coordination des prestations déléguées et de la surveillance de l'Office de l'Enfance et de la Jeunesse rattaché au Département de l'instruction publique (DIP) pour les relations de collaboration ainsi que pour l'augmentation de sa subvention annuelle qui est passée de CHF 95'000 à CHF 145'000 dès 2022. Cette réévaluation nous a permis d'initier des projets qui permettront à notre Groupement de se renouveler pour intégrer les enjeux actuels et répondre avec dynamisme et qualité à nos missions.

Nous remercions également nos partenaires secteur. Cette année 2022 a été l'occasion de renforcer les liens avec le GLAJ-GE, nous les remercions pour cette collaboration et les perspectives qu'elle ouvre.

Nous remercions l'ensemble de nos partenaires formation auxquels nous réitérons notre volonté de poursuivre nos collaborations. : les cemea avec qui le Groupement collabore depuis de nombreuses années, la Société Suisse de Sauvetage, les Samaritains et Mélanie Thorimbert, ESPAS et Lisa Ancona. Nous remercions aussi Alexia Hanna et Laurie Deviscourt ainsi que Denis Conesa d'Abiolab pour leurs interventions lors des formations des cadres.

Nous tenons aussi à remercier pour leur engagement et leurs précieux conseils toutes les personnes qui ont contribué, grâce à leur participation bénévole, au bon fonctionnement du Groupement. Nous remercions Lyoxa pour son accompagnement lors de la rédaction des nouveaux *statuts*.

Nous remercions la commission expert.es formation : Joëlle von Ballmoos, Eva Waltermann et Dominique Dousse. L'investissement des membres de cette commission a ainsi été très important en 2022 puisqu'elle s'est réunie lors de six séances, nous les remercions grandement pour leur implication.

Nous remercions enfin et surtout les organismes membres et leurs équipes sur le terrain pour leur énergie, leur soutien et leur accueil lors des visites de camps.

ANNEXES

9. Annexes

Annexe I : Organes et Membres du Groupement

Comité :

Alexandre Bicho, Membre

Céline Walder, Membre

Fabienne Bernard, Trésorière

Lene Gjessing Jensen, Membre

Marie-José Villaret, Membre

Matteo Fincati, Membre

Sarah Sandoz, Présidente jusqu'à l'AG extraordinaire le 04 octobre 2022 puis

Sophie Philipona, Présidente dès l'AG extraordinaire

Coordination : Mélanie Pesse et Natalia Luque

Comptable : Maurizio Donati

Organe de contrôle des règles de base : Dominique Dousse, Expert indépendant

Yves Delessert, Expert indépendant

Mélanie Pesse, Coordinatrice - Auditrice

Natalia Luque, Coordinatrice - Auditrice

Fiduciaire pour la vérification des comptes : Antoine Pierroz, Sfer

Conférence des Membres et Assemblée Générale composées de nos 23 Membres :

- Association Belle Toile
- Association Vacances nouvelles (VN)
- Caritas Jeunesse
- Camps de la Gavotte
- Colonie Arc-en-Ciel
- Colonie Caecilia
- Colonie La Joie de Vivre
- Colonie de la Fouly
- Colonie de vacances de Plainpalais
- Colonie La Rencontre
- Colonie la Ruche
- Colonie Sainte-Croix
- Colonie de vacances de St-Gervais
- Colonie Saint-François
- Contact-Jeunes
- La Cordée
- CPV - camps & centres aérés
- Genève-Loisirs
- Kids Genève
- Ma Jeunesse Suisse Romande (MJSR)
- Musijeunes
- Tchouk Loisir
- WWF Suisse

Annexe II : Comptes et bilan

	Budget 2023	2022	2021	2020
PRODUITS	CHF	CHF	CHF	CHF
Cotisations de membres	2 200,00	2 300,00	1 150,00	1 000,00
Subvention DIP	145 000,00	145 000,00	95 000,00	95 000,00
Formations	0,00	0,00	1 200,00	30,00
Dissolution de provision	0,00	0,00	0,00	0,00
Produits divers	0,00	118,00	17,20	34,75
TOTAL	147 200,00	147 418,00	97 367,20	96 064,75
CHARGES	CHF	CHF	CHF	CHF
Audits et visites	4 150,00	3 382,25	480,20	0,00
Organe d'audits	3 000,00	2 442,65	0,00	0,00
Evaluation et visites	1 150,00	939,60	480,20	0,00
Projets	17 000,00	14 037,50	0,00	0,00
Autres projets	17 000,00	14 037,50	0,00	0,00
Formations des monitrices et moniteurs	8 000,00	7 222,00	7 100,00	4 240,00
Formations	500,00	0,00	1 150,00	0,00
Animation et Encadrement				
Formations	7 500,00	7 222,00	5 950,00	4 240,00
Prévention et Sécurité				
Soutien aux membres	4 000,00	3 555,69	3 200,00	0,00
Formation et accompagnement des cadres	3 000,00	741,49	0,00	0,00
Formation associations et accompagnement ind.	1 000,00	2 814,20	3 200,00	0,00
Personnel	101 910,00	102 160,11	98 347,11	80 528,76
Salaires	84 463,00	83 758,80	82 423,50	66 589,20
coordination et audit				
Indemnités non soumises	0,00	270,00	0,00	0,00
Indemnités Comité	0,00	1 000,00	1 000,00	1 000,00
Charges sociales	12 347,00	11 933,30	11 620,60	10 548,60
Formation du personnel	1 100,00	1 194,81	912,05	0,00
Autres charges personnel				
Honoraires Comptable	4 000,00	4 003,20	2 390,96	2 390,96
Locaux et administration	9 800,00	9 162,25	6 834,59	6 678,40
Loyer et charges	2 500,00	2 400,00	2 400,00	2 400,00
Assurances commerciales	210,00	210,00	210,00	210,00
Frais administratifs	6 040,00	6 219,56	4 054,95	3 976,60
Communication	900,00	199,00	0,00	0,00
Résultat financier	150,00	133,69	169,64	91,80
Frais divers	250,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL	145 110,00	139 519,80	115 961,90	91 447,16
RESULTAT	2 090,00	7 898,20	-18 594,70	4 617,59

BILAN			
	2022	2021	2020
ACTIFS	CHF	CHF	CHF
Disponible	42 237,59	28 255,61	49 172,66
Caisses	0,00	7,80	7,80
CCP	42 237,59	28 247,81	49 164,86
Actifs transitoires	4 284,17	2 397,20	530,30
Produits à encaisser	1 858,47	0,00	300,00
Charges payées d'avance	2 425,70	2 397,20	230,30
TOTAL	46 521,76	30 652,81	49 702,96
PASSIFS	CHF	CHF	CHF
Exigibles à court terme	666,95	4 883,65	4 938,35
Créanciers AVS et ALFA	-37,65	2 356,40	2 781,75
Créanciers LAA et IJM	704,60	871,80	595,10
Créancier LPP	0,00	0,00	1 561,50
Impôt à la source	0,00	1 655,45	0,00
Provisions	0,00	0,00	0,00
Provision élargissement activités	0,00	0,00	0,00
Passifs transitoires	12 213,30	25,85	426,60
Charges à payer	12 213,30	25,85	426,60
Fonds Propres	33 641,51	25 743,31	44 338,01
Résultats reportés	25 743,31	44 338,01	39 720,42
Résultats	7 898,20	-18 594,70	4 617,59
TOTAL	46 521,76	30 652,81	49 702,96

Annexe III : Rapport de l'organe de révision des comptes – fiduciaire Sfer



société fiduciaire d'expertise et de revision s.a.
genève

Rapport de l'organe de révision sur le contrôle restreint
à l'Assemblée générale du

Groupement genevois pour la qualité dans les organismes de vacances

En notre qualité d'organe de révision, nous avons contrôlé les comptes annuels (bilan, compte de résultat, annexe) du *Groupement genevois pour la qualité dans les organismes de vacances* pour l'exercice arrêté au 31 décembre 2022. Les indications de l'exercice précédent mentionnées dans les comptes annuels n'ont pas fait l'objet d'un contrôle restreint.

La responsabilité de l'établissement des comptes annuels incombe au Comité alors que notre mission consiste à contrôler ces comptes. Nous attestons que nous remplissons les exigences légales d'agrément et d'indépendance.

Notre contrôle a été effectué selon la Norme suisse relative au contrôle restreint. Cette norme requiert de planifier et de réaliser le contrôle de manière telle que des anomalies significatives dans les comptes annuels puissent être constatées. Un contrôle restreint englobe principalement des auditions, des opérations de contrôle analytiques ainsi que des vérifications détaillées appropriées des documents disponibles dans l'entité contrôlée. En revanche, des vérifications des flux d'exploitation et du système de contrôle interne ainsi que des auditions et d'autres opérations de contrôle destinées à détecter des fraudes ou d'autres violations de la loi ne font pas partie de ce contrôle.

Lors de notre contrôle, nous n'avons pas rencontré d'élément nous permettant de conclure que les comptes annuels ne sont pas conformes à la loi suisse, aux lois cantonales (LGAF et LIAF), aux directives étatiques genevoises (directives transversales EGE-02-04_v5 et EGE-02-07_v3), et aux statuts.

Genève, le 21 mars 2023

Société fiduciaire d'expertise
et de revision SA

Signature électronique qualifiée - Droit suisse

Antoine Pierroz
Expert-réviseur agréé
Réviseur responsable

Signature électronique qualifiée - Droit suisse

Pascal Rivollet
Expert-réviseur agréé

Annexes : Comptes annuels

Membre d'EXPERTsuisse

rue agasse 45
case postale 6237
CH- 1211 genève 6

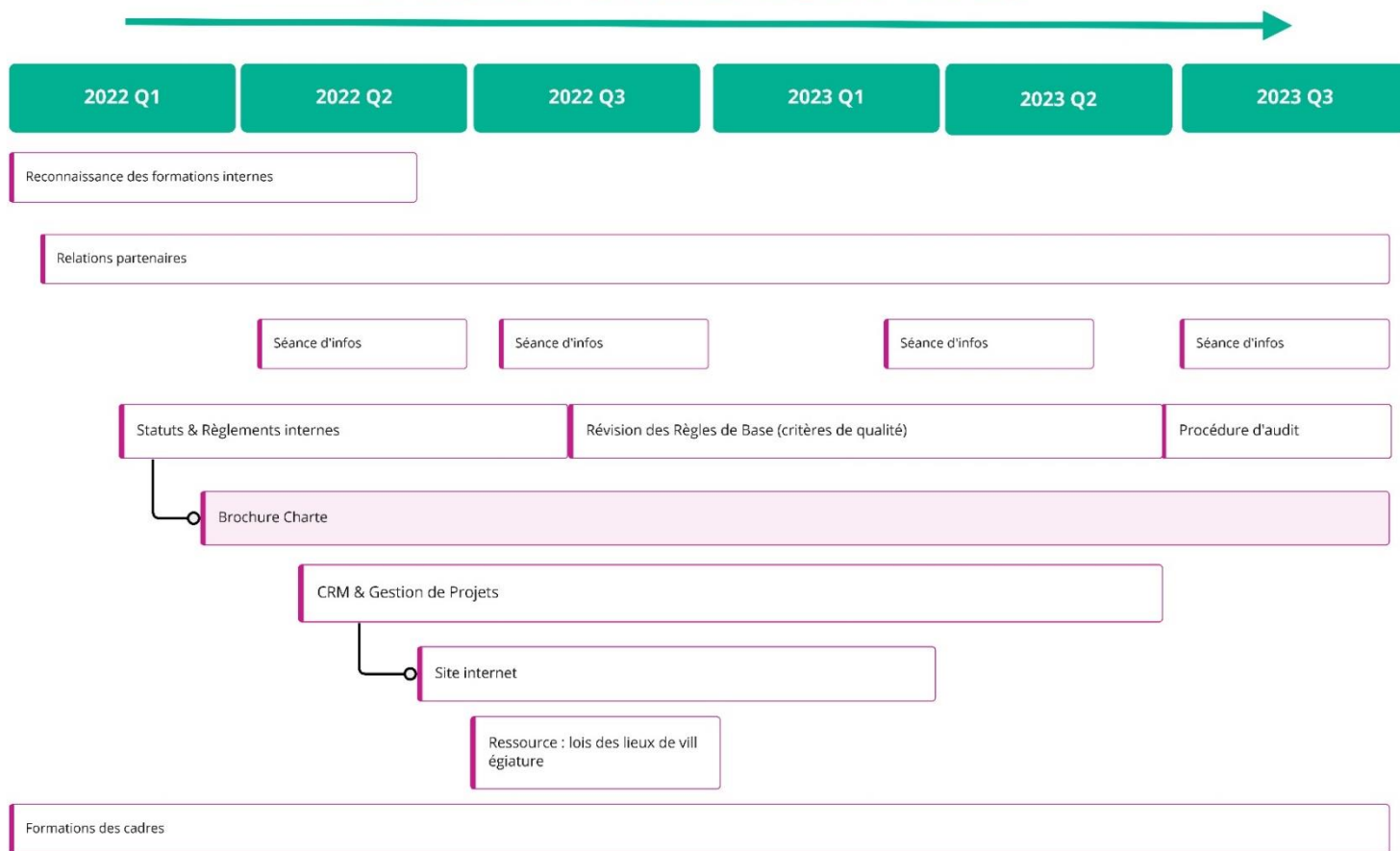
t. +41 22 737 89 89
f. +41 22 737 89 88
sfer@fidusfer.ch

Charte de qualité
Chemin de l'Epargne 6
1213 Petit-Lancy

022 870 10 37
www.chartedequalite.ch
info@chartedequalite.ch

Annexe IV : Évolution des projets Charte 2022-2023

Évolution Charte 2022-2023



Evolution Charte 2022-23

Ce schéma présente un focus sur les nouveaux projets 2022-23. L'année est découpée en trois parties (Q1-Q2-Q3) correspondant chacune à quatre mois. Plusieurs projets ont été lancés en 2022 et se poursuivront en 2023.